



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du lundi 13 novembre 2023

Président : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX
Secrétaire de séance : Madame Sylvette MARCHAND

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 23
Nombre de procurations : 2
Nombre de votants : 25
Date de la convocation : 7 novembre 2023
Date de publication : 20 novembre 2023

Conseillers présents

GIROD Isabelle,	MANGIN	MIRAT Maryline,	DOUZENEL	BLANC Catherine,	ANTOINE
Isabelle, BERTHAUD Mathieu,		Alexandre, CUINET Jean-Pierre,		Patricia, GRUET Justine,	PRAT
MARCHAND Sylvette,		PECHINOT Jacques, REBILLARD		Hervé, MUGNIER Christine,	
NONNOTTE-BOUTON Catherine,		Jean-Michel, CRETIN-MAITENAZ		HERRMANN Nadine, BOUTELOUP	
GERMOND Daniel, DRAY		Blandine, CERNELA Patrice,		Guillaume	
Frédérique, JABOVISTE Philippe,		DELAINÉ Isabelle, DEMORTIER-			

Conseillers absents ayant donné procuration

CUSSEY Laëtitia donne procuration à DEMORTIER-BLANC Catherine, DRUET Timothée donne procuration à PRAT Hervé

Conseillers absents non représentés

GAGNOUX Jean-Baptiste, CHAMPANHET Stéphane, ROCHE Paul, FICHERE Jean-Pascal, LEFEVRE Jean-Philippe, JEANNET Nathalie, MBITEL Mohamed, BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire, JARROT-MERMET Laëtitia, GOMET Nicolas

Objet : Demande de garantie d'emprunt par la SPL Grand Dole Développement 39 pour le financement de l'opération du 30 Grande Rue

Rapporteur : Monsieur Mathieu BERTHAUD

La Société Publique Locale Grand Dole Développement 39 (SPL G2D39) sollicite une garantie d'emprunt pour assurer le financement de l'acquisition et de travaux de réhabilitation d'un immeuble situé au 30 Grande Rue à Dole.

Le montant et les conditions du concours bancaire sont les suivants :

- Prêteur : Caisse d'Épargne Bourgogne – Franche-Comté
- Montant : 121 000,00 €
- Durée : 15 ans
- Index : Taux viable Livret A + 0,7pt
- Type d'Amortissement : constant
- Périodicité : trimestrielle
- Indemnité de Remboursement Anticipé (IRA) : 3% du Capital Restant Dû (CRD)
- Frais de dossier : 0,30% du capital emprunté, soit 363 €

Aussi, afin de conforter ce partenariat et d'assurer la faisabilité financière de cette opération, la SPL G2D39 souhaite bénéficier d'une garantie de la Ville de Dole à hauteur de 50%, soit 60 500,00 €.

La Ville de Dole s'engagerait ainsi, au cas où la SPL G2D39, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'elle aurait encourus, à effectuer le paiement en ses lieux et place, sur simple demande de la banque adressée par lettre missive en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Cette caution restera strictement attachée à l'opération ci-dessus exposée.

Au cas où la caution consentie devait être mise en jeu, la Ville de Dole deviendrait créancière de la SPL G2D39 pour le montant des sommes avancées. La SPL G2D39 en serait par conséquent débitrice et devrait le remboursement intégral de ces sommes à la Ville de Dole. Dans l'hypothèse de la vente du bâtiment concerné, le remboursement interviendrait aussitôt.

Vu l'avis favorable de la Commission Fonctionnement de l'Institution du 10 novembre 2023,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
DECIDE :

- **D'ACCORDER** sa garantie à la SPL Grand Dole Développement 39 pour un montant d'emprunt de 60 500,00 € sur un emprunt d'un montant total de 121 000,00 € destiné à financer une opération d'acquisition et de travaux de réhabilitation d'un immeuble situé au 30 Grande Rue à Dole, dans les conditions ci-dessous :
 - Prêteur : Caisse d'Épargne Bourgogne - Franche-Comté
 - Montant : 121 000,00 €
 - Durée : 15 ans
 - Index : Taux viable Livret A + 0,7pt
 - Type d'Amortissement : constant
 - Périodicité : trimestrielle
 - Indemnité de Remboursement Anticipé (IRA) : 3% du Capital Restant Dû (CRD)
 - Frais de dossier : 0,30% du capital emprunté, soit 363 €

Conditions détaillées : cf. contrat de prêt en annexe

- **DE NOTER** que pour le cas où la caution viendrait à être mise en jeu, la Ville de Dole détiendra sur la SPL Grand Dole Développement 39 une créance certaine liquide et exigible d'un montant équivalent à son versement entre les mains du créancier, dont le remboursement lui sera dû,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document y afférent.

SCRUTIN POUR : 25
 CONTRE : 0
 DONT 2 PROCURATION(S)

ABSTENTION(S) : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- SPL G2D39
- Caisse d'Épargne Bourgogne Franche-Comté

*Fait à Dole, le 13 novembre 2023.
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,*

Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUR





Dijon, lundi 9 octobre 2023.


PROPOSITION COMMERCIALE

Objet du financement :

Acquisition de fonds de commerce plus travaux à DOLE
30 GRANDE RUE à 30A GRANDE RUE à 30B GRANDE RUE à DOLE
DOLE DOLE

Type de crédit	PRETS LONG TERME		
Montant	121 000 €	235 000 €	163 000 €
durée	15 ans		
Taux	Taux fixe de 5,03 % ou taux livret A + 0,70%		
Frais de dossier	IRA 3% du capital restant du		
Garanties	Caution ville de Dole 50%		
Autres	Engagement de la ville de DOLE à verser les sommes nécessaires si les loyers ne sont pas suffisants ou si les locaux ne sont pas exploités		
	Proposition soumise à l'accord de notre comité des engagements		

En cas d'accord sur cette offre commerciale, merci de nous retourner avant le 30 septembre 2023 un exemplaire daté et cacheté avec votre signature précédée de mention d'acceptation « Bon pour accord sur la présente proposition ».

Pour SPL G2D	Pour la Caisse d'Épargne de Bourgogne Franche-Comté
<p>A le</p> <p><i>Faire précéder la signature de la mention « Bon pour accord sur la présente proposition »</i></p>	<p>A Dijon, lundi 9 octobre 2023</p>  <p>Philippe REYRON Responsable Grands Comptes Direction Professionnels de l'immobilier</p>

Caisse d'Épargne et de prévoyance de Bourgogne Franche-Comté

Siège social : 1 Rond-Point de la Nation - B.P. 23068 - 21068 Dijon Cedex 9 - Banque Coopérative Régie par les articles L.512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier - Société anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance - Capital social de 475 307 340 € - 352 483 341 RCS Dijon - Intermédiaire en assurance, immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 002 200 - Titulaire de la carte professionnelle « Transaction sur immeuble et fonds de commerce sans perception de fonds, effets ou valeurs » n° 469 délivrée par la Préfecture de Côte-d'Or

Contact : Téléphone : 09.69.36.20.00 (appel non surtaxé) - contacteznous@cebf.caisse-epargne.fr
Télécopie : 03.80.70.44.01 - Relations clientèle : 09.69.36.27.38 (appel non surtaxé)

Accusé de réception en préfecture
039-213901986-20231113-DCM2023073-DE
Date de télétransmission : 17/11/2023
Date de réception préfecture : 17/11/2023